Tournoi National du Kochersberg

Samedi 09 janvier 2027

Règlement

Article 1 : Homologation

L'Avenir Kochersberg Tennis de Table organise le samedi 09 janvier 2027 son 4e tournoi au gymnase de Willgottheim.

Date d'homologation : XX XX XXXX
Numéro d'homologation : XXXX/2026-N

Article 2 : Condition de participation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs, excepté les poussins, ayant une licence compétition à la Fédération Française de Tennis de Table ou dans un club affilié à la Fédération d'un pays frontalier de la région. (Allemagne, Suisse, Luxembourg, Belgique)
La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de la diffusion de toutes photos et vidéos prises par l'Avenir Kochersberg Tennis de Table lors de cette journée.
L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

Article 3 : Règlement sportif

Le tournoi se dispute sur 20 tables agréées ITTF.
La compétition se joue avec des balles plastiques homologuées fournies par les joueurs.
Les rencontres se déroulent au meilleur des cinq manches et les règles de la FFTT sont appliquées.
Les joueurs sont répartis par poules de 3 joueurs dont 2 sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.
Le pointage se termine 15 minutes avant l'horaire prévu du tableau. Un joueur est scratché après le troisième appel ou 5 minutes après le début du tableau pour les parties de poule.

Article 4 : Juge-Arbitrage

Le Juge-Arbitre est M. Nicolas HEY, JA3. Il sera assisté par des membres du club organisateur. Leurs décisions seront sans appel.

Article 5 : Inscriptions

Chaque joueur peut s'inscrire dans trois tableaux maximum.
Le nombre maximum de joueurs par tableau est fixé à 48. A l'exception des tableaux D et G, limités à 60 joueurs.
Les inscriptions se déroulent sur HelloAsso jusqu'au vendredi 08 janvier 2027 à 19h00.
Pour cette quatrième édition, le quatrième joueur à s'inscrire au tournoi (hors joueurs de l'AKTT), tous tableaux confondus, se verra rembourser l'intégralité de ses frais d'inscription, quel que soit le nombre de tableaux choisis.
Des inscriptions pourront être prises sur place, dans la limite des places disponibles, jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau.
Le remboursement des tableaux est possible jusqu'au mardi 5 janvier 2027 23h59. Au-delà de cette date, un certificat médical sera demandé pour que le tableau soit remboursé. Un tableau peut être remboursé uniquement si le joueur n'a disputé aucune partie sur l'ensemble du tournoi.

Article 6 : Tableaux, Horaires et dotations

Tableau	Classement	Prix	Horaire	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
A	TC	8 €	10h30	200 €	100 €	50 €
B	-19	8 €	14h30	100 €	50 €	25 €
C	-16	8 €	12h30	70 €	35 €	17 €
D	-14	8 €	9h30	60 €	30 €	15 €
E	-12	8 €	13h30	50 €	25 €	12 €
F	-10	8 €	11h30	40 €	20 €	10 €
G	-7	8 €	8h30	30 €	15 €	8 €
H	TC Féminin	Gratuit	15h30	Lots	Lots	Lots

La somme totale des dotations est de 1099 €.
Les dotations sont divisées par deux si un tableau comprend moins de 16 joueurs.
Le classement pris en compte est le classement officiel de la deuxième phase de la saison 2026/2027.
Le tableau H est réservé aux joueuses. Il est récompensé par des lots, sans dotation numéraire.

Article 7 : Responsabilités

L'Avenir Kochersberg TT décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Article 8 : Arbitrage

Les parties de poule seront arbitrées par les joueurs de la poule.
Aucun arbitre n’est prévu pour les phases finales.

Article 9 : Forfait et absence non excusée

En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 10 : Tirage au sort

Le tirage au sort des poules est public. Il est effectué par le juge-arbitre, à sa table, à la clôture du pointage de chaque tableau pour les poules et à réception de la dernière partie de poule pour les tableaux.
Le placement des joueurs dans les poules, puis dans le tableau final, se fait conformément aux règlements sportifs de la FFTT, en fonction des points classement des joueurs.